

écho

de la Sèvre niortaise amont et affluents

ÉDITO

L'écho de la Sèvre niortaise fait son retour après deux ans d'absence, avec **une nouvelle équipe et un nouveau programme d'actions**, pour les 6 prochaines années (2023-2028). L'objectif principal est la **préservation et la restauration des milieux aquatiques et des zones humides**, des sources de la Sèvre niortaise jusqu'à François, en passant par les affluents. Ce programme s'élèvera à près de 2 400 000 € pour le SMC et sera financé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région, le Département et la taxe GEMAPI*.



Éric CUSEY
Président du SMC

L'année 2022 aura été une année intense, marquée entre autre par le deuxième été le plus chaud depuis 1900 en France, et des records de chaleur encore jamais observés (40°C dès le 16 juin). Malheureusement, ces extrêmes météorologiques pourraient être la norme dès 2050 avec le changement climatique.

Nos rivières et nos zones humides ont bien souffert de ces tristes records et il est d'autant plus important aujourd'hui de les aider à gagner en résilience, en restaurant leurs fonctionnalités (restauration du lit des cours d'eau, mise en continuité, reconnexion des zones humides, aménagements pastoraux...).

Ces actions permettent d'améliorer la qualité de l'eau, de recréer des habitats aquatiques, d'améliorer la circulation des espèces, rendant les cours d'eau nettement plus favorables à la **vie aquatique qui est gravement menacée**.

Les amphibiens (grenouilles, salamandres...) sont le groupe le plus menacé d'extinction au niveau mondial, avec 41% des espèces menacées d'extinction ; pour les insectes c'est plus de 30% des espèces qui le sont (source UICN).

Les chantiers de restauration des cours d'eau et de reconquête des zones humides (cf. articles en page intérieure) permettent également de **réduire l'intensité des inondations**, en ralentissant la vitesse de l'eau en amont et en la stockant partiellement dans les zones humides. C'est là tout l'enjeu de la compétence ***Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations**.



Le Service Rivière

Le service s'est agrandi depuis cet été, avec l'arrivée d'un chef d'équipe (Thierry Gouband) pour la régie rivière qui compte deux agents. Thierry est à votre écoute pour répondre à vos questions concernant l'entretien de la végétation des bords de rivière (espèces exotiques, taille, abattage, retrait d'arbres...). N'hésitez pas à le contacter !



Mathilde PONCET
Responsable
du Service Rivière



Julien GRIGORCIUK
Technicien de rivière



Thierry GOUBAND
Chef d'équipe de la
régie rivière



Frantz GOY
Agent de rivière

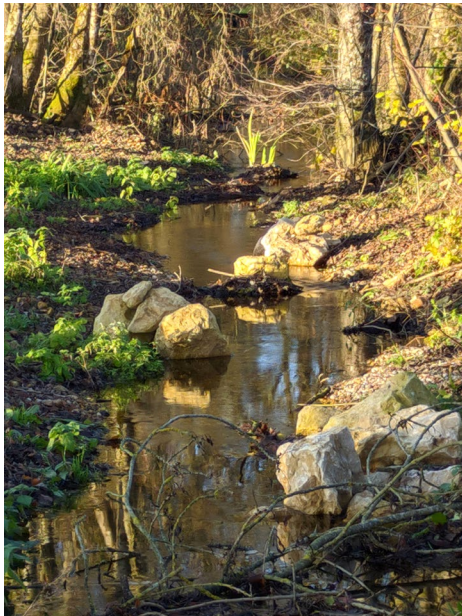


Franck VAUGELADE
Agent de rivière

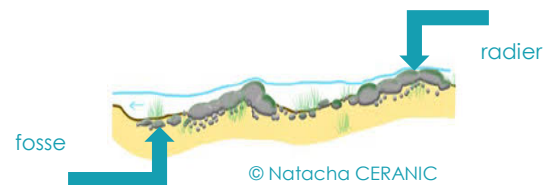


Les chantiers rivière 2021-2022

Le Glandune est un petit affluent de la Sèvre niortaise présent sur la commune de Souvigné. Il abritait autrefois une population de truites sauvages et d'écrevisses à pattes blanches. Il a été partiellement déplacé (tiré au droit) et recalibré lors du remembrement agricole et s'est fortement dégradé.



Le SMC Rivière a restauré plus d'1 km de son lit, par l'apport de pierres de champs, afin de recréer un matelas alluvial alternant fosses et radiers (cf. schéma), ainsi que des banquettes submersibles alternées (cf. photos). Des blocs ont aussi été disposés pour stabiliser les banquettes et pour augmenter le nombre de caches pour la faune aquatique. Enfin, des petites pierres alluvionnaires ont été disposées de façon à recréer des zones de frayères.



Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec l'AAPPMA* des Pêches Sportives de Saint Maixent qui a aidé bénévolement au positionnement des blocs.

Des petits travaux complémentaires ont également été réalisés, comme le dégagement d'une des sources et l'amélioration d'un abreuvoir.

*Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

Le Pamroux entre le pont de la Mothe et le Moulin de Pouillet, sur la commune de Pamroux, a fait l'objet cette année de travaux de diversification de ses habitats et des écoulements sur 250 ml, par l'apport de blocs principalement. Plus d'une centaine de blocs de la carrière de Sainte-Eanne ont été disposés de manière à créer des secteurs de tranquillité pour les poissons.

Un secteur de frayère a également été conforté par l'apport d'alluvions appartenant à l'AAPPMA* de la Truite Mothaise qui a également donné un coup de main pour la disposition des blocs bénévolement. Enfin, deux banquettes submersibles ont été réalisées dans une partie sur-élargie où l'eau avait tendance à stagner.



Ces différents éléments permettront une diversification des écoulements et une meilleure oxygénation de l'eau, primordiale à la vie aquatique notamment avec le réchauffement de l'eau dû au changement climatique.



Les animations scolaires



Le SMC Rivière propose depuis 2017 aux écoles primaires de son territoire, **3 ½ journées d'animation** sur le thème de la rivière, dont 2 sur le terrain.

Ce programme a été élaboré en collaboration avec 3 associations de protection de la nature et est coordonné par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de Gâtine Poitevine.

Au total, en 5 ans, ce sont 40 classes qui ont pu bénéficier du programme. Soit environ **2 250 élèves** pour un budget de 40 000 € subventionné à 80% par l'Agence de l'eau.

Ce programme pédagogique sera renouvelé dans le futur programme d'actions 2023-2028 et de nouvelles animations grand public seront programmées !



© CPIE Gâtine Poitevine

Les zones humides, un enjeu inondation

fête de la Science

La fête de la science organisée par le Comité participatif de Saivres a été l'occasion pour le SMC Rivière de communiquer sur l'étude des « zones humides parapubliques » réalisées en 2019-2020 avec l'association Deux-Sèvres Nature Environnement.



Cette étude avait pour principal objectif d'étudier des zones humides intéressantes vis-à-vis de la **biodiversité** présente et dont la gestion n'était pas toujours adaptée. Le but était de proposer aux propriétaires (majoritairement des communes), une notice de gestion écologique clef en main, ou d'envisager un classement de ces sites (ex : site du Conservatoire des Espaces Naturels pour les Iles de Candé à La Crèche).



Dans son prochain programme le SMC Rivière étudiera une autre facette des zones humides, celle de **zone d'expansion de crues**, avec **3 études de préveues** au niveau de l'amont de Saint-Maixent-l'Ecole, l'amont de Pallu à Nanteuil et l'amont de La Mothe-Saint-Héray, qui subissent des **inondations** peu intenses mais fréquentes.



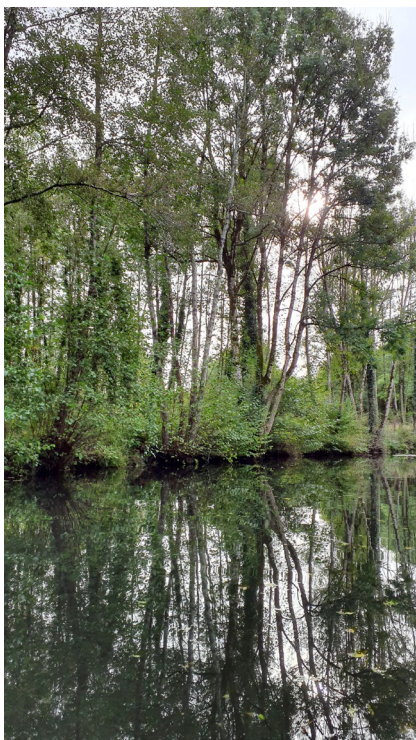
Les zones humides fonctionnelles sont comme des éponges qui se gorgent d'eau en période de crue et la restitue progressivement aux cours d'eau limitant également les assècs en été. En bordure de cours d'eau (dans le lit majeur), elles permettent de réduire la vitesse de l'eau lors des crues agissant comme des amortisseurs. Elles permettent ainsi de réduire l'ampleur et la violence des crues.



L'entretien des cours d'eau

Les cours d'eau de notre territoire sont non domaniaux, ils sont la propriété des riverains sur la moitié du lit appartenant à leur terrain. L'eau et les poissons qui circulent en revanche font partie du patrimoine commun de la Nation.

L'article L215-14 du Code de l'Environnement indique que les propriétaires riverains sont responsables de l'entretien du lit et des berges. L'objectif est de « maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ».



Rôle de la ripisylve (bordure boisée des cours d'eau) :

- Maintien des berges (limite l'érosion et participe à ralentir l'eau lors des crues)
- Ombrage et filtration de l'eau (meilleure qualité de l'eau)
- Zone refuge et nourricière pour la faune
- Valeur paysagère et financière (bois de chauffage)



Cette bordure boisée est essentielle à la rivière et est à préserver !

Rôle du bois mort et des embâcles (amas de bois ou de déchets) :

Le bois mort est primordial à la vie aquatique, il apporte nourriture et refuge à la faune.

Néanmoins certains embâcles ou arbre tombé en travers du lit doivent être retirés, notamment lorsqu'ils obstruent totalement le cours d'eau, ou partiellement mais en entraînant un fort engorgement (sur plus de 5 m en amont).

Les déchets sont également à retirer afin de limiter le risque de pollution de l'eau.

Notre service propose aux propriétaires et exploitants un **diagnostic de terrain gratuit**. Si vous avez des questions, des doutes, besoin de conseils, n'hésitez pas à nous contacter en amont de vos projets !

Nos contacts

Siège social : SMC Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine

3 route de Verdeil - 79800 Sainte-Éanne

Adresse postale :

BP 10023 - 79403 Saint-Maixent-l'École Cedex



05 49 05 37 10



accueil@smc79.fr

HAUT-VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



Avec le soutien
financier de :

